

Règles et lignes directrices du concours de chanson climatique

1.5 ALIVE

“1.5 ALIVE” est un concours musical original créé et conçu par EcoNova pour engager les jeunes Canadien·nes en faveur de la protection du climat.

Les participant·es soumettront une chanson au **format audio avec un clip vidéo**, qui constituera leur participation au concours. Notre jury examinera les participations et déterminera les gagnant·es de chaque catégorie.

Admissibilité :

- Le concours est ouvert aux jeunes Canadien·nes âgé·es de 12 à 21 ans en 2024.
- Le concours est ouvert aux individus et aux groupes.
- Le concours est ouvert aux classes entières voulant participer.

Participation :

- Les participant·es doivent préalablement s’inscrire au concours en prenant un ticket sur le site Donorbox. Ils peuvent le faire soit individuellement soit en groupe soit en classe.
 - Dans le cas d’un groupe, une seule personne doit inscrire tout le groupe.
 - Dans le cas d’une classe, l’enseignant·e doit inscrire sa classe.
- Les participant·es proposent une chanson accompagnée d’un clip vidéo.
- Une personne ou un groupe ne peut faire qu’une seule soumission de chanson.
- Tout participant·es concède les droits d’exploiter et de reproduire l’œuvre à EcoNova (document à signer et télécharger avant soumission sur ECONOVA.CA).
- Pour les participant·es âgé·es de moins de 18 ans, un parent ou un tuteur légal signera une autorisation auprès d’EcoNova (à télécharger sur ECONOVA.CA).
- Les soumissions peuvent être réalisées en anglais, en français ou dans les deux langues.
- L’utilisation d’autres langues que le français ou l’anglais, comme les langues autochtones, est acceptée jusqu’à concurrence de 33 % du nombre de mots indiqué dans la transcription des paroles. Une traduction devra être fournie dans la transcription des paroles.
- L’utilisation de l’Intelligence Artificielle (IA) pour générer du texte, son, musique, image, vidéo ou d’autres éléments de la chanson et vidéo soumise n’est pas autorisée.
- S’inscrire sur la plateforme dédiée est obligatoire pour participer. L’inscription est sans obligation d’achat mais un don de 5\$ par participation individuelle ou de 20\$ par classe est encouragée.

EcoNova Education est une œuvre caritative enregistrée. Nous fournirons un reçu de taxe pour toute donation de 20\$ ou plus! Votre donation fait une grande différence dans notre mission de renforcement et de déploiement de l’éducation environnementale et climatique auprès des Canadiens et des Canadiennes. Merci pour votre soutien.

Consignes pour réaliser la chanson :

- Le rap, la poésie slam, le rock, le chant lyrique, la country, ou autres expressions artistiques musicales sont acceptées.
- La chanson doit comporter un refrain et deux à trois couplets, avec un pont musical optionnel.
- Nous encourageons les participant·es à utiliser leur créativité et leurs connaissances sur les sciences du climat mais aussi leur propre expérience et ressenti sur le sujet du changement climatique.
- La bande son utilisée doit être libre de droit. Des pistes audios libres de droit sont mises à disposition par EcoNova. Les musiques originales sont acceptées et encouragées.
- Les chansons ne doivent pas contenir de paroles à caractère haineux, insultant ou sexuel ou pour le grand public.

- Les participant-es doivent fournir la transcription des paroles de la vidéo dans l'un des formats suivants : Word, Page ou PDF.

Consignes pour réaliser le clip :

- Tous les types de vidéo sont acceptés, que ce soit film, animation, stop-motion, art digital...
- Veuillez envoyer votre contribution à l'adresse contest@econova.ca. Vous pouvez utiliser les plateformes Wetransfer, SwissTransfer ou similaire pour envoyer ces fichiers. Les participations seront mises en ligne sur la chaîne YouTube d'EcoNova.
- Les vidéos doivent durer entre 60 et 120 secondes.
- Les vidéos doivent être soumises en format MP4 ou AVI.
- Les vidéos ne doivent pas dépasser 55 Mo.
- Les vidéos doivent minimiser le bruit de fond pendant le tournage.
- Les vidéos qui ne sont pas conformes au règlement du concours EcoNova, aux conditions d'utilisation de YouTube et aux lignes directrices de la communauté de YouTube ne seront pas acceptées.
- Les vidéos ne doivent pas représenter du contenu à caractère sexuel, injurieux ou insultant pour le grand public. Nous encourageons les vidéos audacieuses, scientifiquement justes, créatives et engagées.
- Les participant-es doivent fournir la transcription des paroles de la vidéo dans les formats Word, Page ou PDF.

Dates limites :

- **La chanson doit-être envoyée à l'adresse contest@econova.ca avant le 30 juin 2024, au plus tard à 23 h 59 heure de l'Ouest**
- Les œuvres seront ensuite sélectionnées pour le vote du public, et mises en ligne les jours suivants.
- Les gagnant-es seront annoncé-es avant octobre 2024 (date à confirmer).

Évaluation du Jury :

Les critères d'évaluation des œuvres sont les suivants :

- Créativité et originalité des chansons et des clips.
- Musicalité (rythme, qualité mélodique, qualité et harmonie des voix, engagement)
- Exactitude scientifique et le lien avec l'écologie et le climat.
- La qualité du message général.
- La qualité de la langue utilisée
- La qualité de la vidéo comprenant sa qualité technique et la mise en scène.
- La qualité sonore comprenant sa qualité technique, ses accords et son mixage sonore
- La capacité d'engager son public par son message et son approche artistique.

Le Jury sera composé de :

- Membres de l'équipe du concours de rap EcoNova
- Partenaires EcoNova
- Les artistes Ambassadeurs
- Le grand public lors d'un vote sur internet

Conseils :

- Les chansons et vidéos doivent couvrir un ou plusieurs de ces concepts :
 - L'effet de serre et les gaz à effet de serre
 - Le réchauffement climatique dans le monde
 - Les effets du réchauffement climatique au Canada
 - Le cycle de l'eau dérégulé

- L'agriculture et le climat
 - Les déplacements, les consommations, les constructions et le climat
 - L'éco-anxiété
 - La responsabilité des émissions de gaz à effet de serre
 - La justice climatique
 - Les scientifiques du GIEC
 - Les activistes climatiques
 - Les artistes pour le climat
 - Les petits gestes comme les grandes solutions
- EcoNova offrira aux classes participantes l'opportunité d'assister à des ateliers qui auront comme objet d'aider les élèves à créer des chansons et des clips de qualité. Nous vous encourageons fortement à vous inscrire et à y assister aux séances.
 - EcoNova enverra aux participants inscrits et publiera des « Coup de Pouce » pour aider les participants à créer leurs œuvres :
 - Bandes sons instrumentales à utiliser
 - Liste des coups de pouce pour produire sa chanson et sa vidéo

Récompense :

Le premier prix est de 500\$. C'est un prix qui doit motiver le(s) gagnant-e(s) à poursuivre leurs projets artistiques, activistes et communautaires, à la suite de ce concours.

Indemnisation :

- En participant au concours, chaque participant-e libère et dégage EcoNova de toute responsabilité en cas de blessures, de pertes ou de dommages de quelque nature que ce soit sur les participant-es ou à toute autre personne, y compris en cas de blessures corporelles, décès ou dommages matériels, résultant en tout ou en partie, directement ou indirectement, de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation abusive ou non de tout prix, de la participation au concours, de toute violation du Règlement du concours ou de toute activité liée aux récompenses.
- Chaque participant-e s'engage à indemniser EcoNova de toutes les réclamations de tiers concernant le concours, sans limitation.

Autorisation des droits :

- En soumettant une vidéo ou une chanson chaque participant-e conservera tous les droits, titres et intérêts, y compris les droits d'auteur de leur création, et accordera à EcoNova une licence mondiale, gratuite, irrévocable et exclusive pour copier, utiliser, modifier, reproduire, afficher, adapter et transmettre la chanson et la vidéo pour utilisation sur tous supports.
- Le/La participant-e confirme par la présente que la chanson ou vidéo est une œuvre originale, créée uniquement par le/la participant-e, et qu'aucun tiers n'a participé en tant qu'auteur-e, coauteur-e, photographe ou autre à la création de la chanson, de la vidéo ou d'une partie de celle-ci. EcoNova n'assume aucune responsabilité pour toute réclamation de violation des droits d'auteur, de la vie privée et/ou de la personnalité, et toute cette responsabilité incombe aux participant-es. En outre, chaque participant-e déclare à EcoNova que la chanson ou le clip ne portent pas atteinte aux droits d'auteur d'un tiers.
- EcoNova se réserve le droit d'exclure toute chanson, vidéo en raison de préoccupations relatives aux droits des tiers, notamment en ce qui concerne la vie privée, le droit d'auteur, la diffamation, les droits de la personnalité, l'obscénité ou les propos haineux.

Limite de responsabilité :

- EcoNova décline toute responsabilité en cas de fichier perdu, rendu tardivement, incompréhensible, falsifié, endommagé, mal acheminé ou incomplète, ou pour tout dysfonctionnement informatique, internet, logiciel, téléphonique, matériel ou technique pouvant survenir, y compris, mais sans s'y limiter, les défaillances qui peuvent avoir une incidence sur la transmission ou la non-transmission d'une participation.
- EcoNova n'est pas responsable en cas d'informations inexactes, qu'elles soient causées par les utilisateurs-rices du site internet ou par l'un des équipements ou des programmes associés au concours ou utilisés dans le cadre de celui-ci, ou par toute erreur technique ou humaine pouvant survenir dans l'administration du concours.
- EcoNova décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission, d'interruption, de suppression, de défaut, de retard de fonctionnement ou de transmission, de défaillance de la ligne de communication, de vol ou de destruction, d'accès non autorisé ou de modification des participations.
- EcoNova n'est pas responsable des blessures ou des dommages causés à un-e participant-e ou à un ordinateur lié à la participation ou au téléchargement de documents liés au concours.
- Le/La participant-e assume la responsabilité des blessures causées ou prétendument causées par sa participation au concours ou par l'acceptation, la possession, l'utilisation ou l'omission de recevoir un prix.
- EcoNova n'assume aucune responsabilité dans le cas où le concours ne peut être mené comme prévu pour quelque raison que ce soit, y compris pour des raisons indépendantes de la volonté d'EcoNova, telles que l'infection par un virus ou des bugs informatique, des erreurs de manipulation, en cas d'interventions non autorisées, de fraude, de défaillances techniques ou de corruption de l'administrateur réseau, de la sécurité, de l'équité, de l'intégrité ou de la bonne conduite du Concours et/ou du site internet du Concours.
- En participant au concours, chaque participant-e accepte d'être lié par le règlement du concours. Les participant-es acceptent en outre d'être liés par les décisions d'EcoNova, qui sont définitives et contraignantes à tous égards. Les commanditaires se réservent le droit, à leur seule discrétion, de disqualifier tout participant-e jugé-e coupable : (a) d'avoir enfreint le Règlement du concours; (b) d'avoir altéré ou tenté d'altérer le processus d'inscription ou le fonctionnement du concours, du site internet du concours ou de tout site internet promotionnel connexe; d'être en violation des conditions de service, des conditions d'utilisation et/ou des règles ou lignes directrices générales de tout bien ou service d'EcoNova; et/ou (d) agir de manière non sportive ou perturbatrice, ou avec l'intention de nuire, d'abuser, de menacer ou de harceler toute autre personne.

Résiliation, modification et responsabilité :

- EcoNova se réserve le droit, à sa seule discrétion, de mettre fin au Concours, en tout ou en partie, et/ou de modifier, amender ou suspendre le Concours et/ou le Règlement du Concours de quelque manière que ce soit, à tout moment, pour quelque raison que ce soit, sans préavis.
- Ce sont les règles officielles du concours. Les concours sont assujettis aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. Les règles du concours peuvent être modifiées sans préavis afin de se conformer aux lois fédérales, provinciales et municipales applicables ou à la politique de toute autre entité ayant compétence sur EcoNova et/ou les concours.

Réseaux Sociaux et Média :

- Ce concours n'est en aucun cas commandité, approuvé ou administré par les plateformes de réseaux sociaux sur lesquelles le concours peut avoir été promu et/ou publié, notamment YouTube, Facebook, Instagram, Tiktok et/ou Twitter. Tous les renseignements personnels fournis dans le cadre du concours sont fournis à EcoNova et non à YouTube, Facebook, Instagram, Tiktok et/ou Twitter. Toute question ou tout commentaire concernant un concours doit être adressé à EcoNova et non aux plateformes de médias sociaux sur lesquelles le concours pourrait avoir été annoncé.

Règles de confidentialités :

- En participant au concours, chaque participant·e:
 - i. Accorde à EcoNova le droit d'utiliser ses renseignements personnels fournis lorsqu'il/elle participe au concours et lorsqu'il/elle soumet sa chanson et sa vidéo (collectivement les « renseignements personnels ») à des fins d'administration du concours, notamment pour communiquer avec les gagnant·es et annoncer les gagnant·es et coordonner la remise du prix du concours ;
 - ii. Accorde à EcoNova le droit d'utiliser ses renseignements personnels à des fins publicitaires et promotionnelles relatives au Concours dans tous les médias sans autre compensation, sauf si la loi l'interdit ; et
 - iii. Reconnaît qu'EcoNova peut divulguer ses renseignements personnels à des tiers mandataires et fournisseurs de services d'EcoNova relativement à l'une ou l'autre des activités énumérées en (i) et/ou (ii) ci-dessus.

Climate Song Contest Rules and Guidelines

1.5 ALIVE

"1.5 ALIVE" is an original music contest created and designed by EcoNova to engage Canadian youth in climate action.

Participants will submit a song with a music video as their entry to the contest. Our panel of judges will review the entries and determine the winners in each category.

Eligibility:

- The contest is open to young Canadians aging from 12 to 21 years old in 2024.
- The contest is open to individuals and groups.
- The contest is open to entire classes looking to participate.

Participation:

- Participants must first register for the contest on the Donorbox event for this purpose. They can do so either individually, in groups or as a class.
 - In the case of a group, one person registers the whole group.
 - In the case of a class, the teacher registers his/her class.
- Participants can submit a song as an audio file or submit a song with a video clip.
- A person or a group can only make one song submission.
- Each participant grants EcoNova the rights to use and reproduce the work (document to be signed and downloaded before submission from ECONOVA.CA).
- For participants under the age of 18, a parent or legal guardian must sign a release form with EcoNova (downloadable from ECONOVA.CA)
- Submissions may be made in English, French or bilingual.
- The use of aboriginal languages is accepted up to a maximum of 33% of the word count in the transcript. A translation must be provided in the transcript.
- The use of artificial generated pictures, video, audio, text, music or other features for your song and video submission is not permitted and won't be accepted for our contest.
- Registration on the dedicated platform is mandatory to participate. Registration is without any obligation to purchase, but a donation is highly appreciated. Recommended amounts of \$5 per participant or \$20 per class.

EcoNova Education is a registered non-profit charity - and we'll issue a tax receipt for any donation of 20\$ and more! Your donation makes a big difference in our efforts to promote and accelerate environmental and climate literacy for all Canadians. Thank you for your support.

Song Guidelines:

- Rap, slam poetry, country, vocal, rock or other musical artistic expressions are accepted.
- The song must have a chorus and two to three verses, with an optional musical bridge. Participants are encouraged to use their creativity and knowledge of climate science as well as their own experience with climate change.
- The soundtrack used must be copyright free. Royalty-free audio tracks will be provided by EcoNova. Original music is accepted and encouraged.
- Participants must provide a transcript of the video lyrics in one of the following formats: Word or PDF.

Video Submission Guidelines:

- All kind of videos are accepted, whether film, animation, slideshows, stop-motion, digital art...
- Please send your participation at contest@econova.ca. You can send us your big files using services such as Wetransfer, SwissTransfer or other similar platforms. Entries will be posted on the EcoNova YouTube channel.
- Videos must be between 60 and 120 seconds in length.
- Videos must be submitted in MP4 or AVI format.
- Videos must not exceed 55 MB in size.
- Videos must minimize background noise during filming.
- Videos that exceed the time limit and/or do not comply with the EcoNova contest rules, YouTube terms of use and YouTube community guidelines will not be accepted.
- Videos must not contain content that is sexual, offensive or insulting to the general public. We encourage videos that are bold, scientifically accurate, creative and engaging.
- Participants must provide a transcript of the video in Word, Page or PDF format.

Dates:

- All audio entries must be sent to contest@econova.ca by **June 30th, 2024 at 11:59 pm PST**.
- Songs will be submitted to the general audience through our social media channels and uploaded in the following days.
- Winners will be announced before **October 2024** (subject to changes).

Jury Evaluation:

The criteria for evaluating the entries are as follows:

- Creativity and originality of the songs and clips.
- Musicality (rhythm, melodic quality, quality and harmony of voices, commitment).
- Scientific accuracy and the link with ecology and climate.
- The quality of the general message.
- The quality of the language used.
- The quality of the video including its technical quality and the staging.
- The quality of the sound, including its technical quality, tuning and sound mixing.
- The ability to engage the audience with the message and artistic approach.

The Jury will be composed of:

- Members of the EcoNova team
- EcoNova Partners
- Artist Ambassadors
- The general audience, through internet votes

Indications:

- Songs and videos should cover one or more of these concepts:
 - The greenhouse effect and greenhouse gases

- Global warming around the world
 - The effects of global warming in Canada
 - The deregulation of the water cycle
 - Agriculture and climate
 - Travel, consumption, construction and climate
 - Eco-anxiety
 - Responsibility for greenhouse gas emissions
 - Climate justice
 - IPCC scientists
 - Climate activists
 - Artists for the climate
 - Small actions as solutions
- EcoNova will offer participating classes the opportunity to attend workshops that will focus on helping students create quality songs and videos. We strongly encourage you to register and attend the sessions.
 - EcoNova will send registered participants and publish "tips" to assist participants in creating their work:
 - Instrumental soundtracks to use for the songs
 - List of tips to produce your song and video

Prizes to be won:

The first prize is \$500, meant to motivate the winner(s) to continue their artistic, activist, and community projects following this contest.

Indemnity:

- By entering the Contest, each entrant releases and holds harmless EcoNova from any and all liability for any injuries, losses or damages of any kind to entrant or any other person, including personal injury, death or property damage, resulting in whole or in part, directly or indirectly, from acceptance, possession, misuse or abuse of any prize, participation in the Contest, any violation of the Contest Rules, or any activity related to the awards.
- Each entrant agrees to indemnify EcoNova from any and all third-party claims relating to the Contest, without limitation.

Right Clearance:

- By submitting a video or song each entrant will retain all right, title and interest, including copyright, in and to their creation and grant EcoNova a worldwide, royalty-free, irrevocable and exclusive license to copy, use, modify, reproduce, display, adapt and transmit the song and video for use in any media.
- The entrant hereby confirms that the song or video is an original work, created solely by the entrant, and that no third party has participated as author, co-author, photographer or otherwise in the creation of the song, video or any part thereof. EcoNova assumes no responsibility for any claims of copyright, privacy and/or personality infringement, and all such responsibility rests with the entrant. In addition, each participant represents to EcoNova that the song or video does not infringe on the copyright of any third party.
- EcoNova reserves the right to exclude any song, video due to concerns about third party rights, including privacy, copyright, defamation, personality rights, obscenity or hate speech.

Limitation of Liability:

- EcoNova assumes no responsibility for lost, late, unintelligible, garbled, damaged, misdirected or incomplete files, or for any computer, internet, software, telephone, hardware or technical malfunctions that may occur, including, but not limited to, malfunctions that may affect the transmission or non-transmission of an entry.
- EcoNova is not responsible for any inaccurate information, whether caused by website users or by any of the equipment or programming associated with or utilized in the contest, or by any technical or human error which may occur in the administration of the contest.
- EcoNova assumes no responsibility for any error, omission, interruption, deletion, defect, delay in operation or transmission, communications line failure, theft or destruction, unauthorized access to, or alteration of entries.
- EcoNova is not responsible for any injury or damage to an entrant or to any computer related to or resulting from participation or downloading materials in this contest.
- The entrant assumes responsibility for injuries caused or claimed to be caused by participation in the Contest or by the acceptance, possession, use of or failure to receive a prize.
- EcoNova assumes no responsibility in the event that the Contest cannot be conducted as planned for any reason, including reasons beyond EcoNova's control, such as infection by computer virus or bugs, operator error, unauthorized intervention, fraud, technical failures or corruption of the network administrator, security, fairness, integrity or proper conduct of the Contest and/or the Contest Website.
- By entering the Contest, each entrant agrees to be bound by the Contest rules. Entrants further agree to be bound by the decisions of EcoNova, which are final and binding in all respects. Sponsors reserve the right, in their sole discretion, to disqualify any entrant found to have: (a) violating the Contest Rules; (b) tampering or attempting to tamper with the entry process or the operation of the Contest, the Contest Website or any related promotional website; being in violation of EcoNova's Terms of Service, Terms of Use and/or the general rules or guidelines of any EcoNova property or service; and/or (d) acting in an unsportsmanlike or disruptive manner, or with intent to harm, abuse, threaten or harass any other person.

Termination, Modification and Liability:

- EcoNova reserves the right, in its sole discretion, to terminate the Contest, in whole or in part, and/or to modify, amend or suspend the Contest and/or the Contest Rules in any way, at any time, for any reason, without notice.
- These are the official Contest rules. Contests are subject to all applicable federal, provincial and municipal laws and regulations. The Contest Rules may be amended without notice to comply with applicable federal, provincial and municipal laws or the policy of any other entity having jurisdiction over EcoNova and/or the Contests.

Social Networks and Media:

- This Contest is in no way sponsored, endorsed or administered by any of the social media platforms on which the Contest may have been promoted and/or posted, including YouTube, Facebook, Instagram, Tiktok and/or Twitter. All personal information provided in connection with the Contest is provided to EcoNova and not to YouTube, Facebook, Instagram, Tiktok and/or Twitter. Any questions or comments regarding a contest should be directed to EcoNova and not to the social media platforms on which the contest may have been announced.

Privacy Policy:

- By entering the contest, each entrant:
 - i. Grants EcoNova the right to use his/her personal information provided when entering the Contest and when submitting his/her song and video (collectively the "Personal Information") for

the purposes of administering the Contest, including but not limited to contacting and announcing the winners and coordinating the awarding of the Contest prize;

- ii. Grants EcoNova the right to use the Personal Information for publicity and promotional purposes relating to the Contest in all media without further compensation, except where prohibited by law; and
- iii. Acknowledges that EcoNova may disclose its personal information to third party agents and service providers of EcoNova in connection with any of the activities listed in (i) and/or (ii) above.